Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260409-DEL_2026_33-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 avril 2026 A 20H00
(Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le premier avril s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire de Combrit Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Loïc BOURDON, Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Elisabeth DEVULDER, Kilian DILIGEART, Charlène DOUILLARD, Pascal DOURLEN, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Fabienne GENDROT, Lucile LACHAUSSÉE-ROY, Florian Le COSSEC, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Éric LE VIOL, Laure LEFEUVRE, Christian LOUSSOUARN, Héléna MOONWESSUR, Maryannick PICARD, Éric TANNEAU, Gaëtan VALLERIE

Nombre de conseillers en exercice :27
Quorum : 14
Nbre de présents : 26
Nbre de procurations : 1
Nbre de votants : 27
Nbre d'absents :0

Absent ayant donné procuration
TANNEAU Benjamin à MOONWESSUR Héléna

Absents excusés

Absent :

Des remarques sur le conseil du 22 mars 2026 : le nom de Maryannick Picard a été mal orthographié dans la liste des présents

Le procès-verbal du 22 Mars 2026 est adopté à l'unanimité sous réserve de correction du nom de Madame Picard

Le Conseil municipal a désigné Lucille LACHAUSSE-ROY en qualité de secrétaire de séance.

2026-33 REPRESENTATIONS EXTERIEURES

Le Conseil Municipal est invité à approuver la nomination des élus ci-dessous comme représentants de la commune.

CONSEIL PORTUAIRE

En application de l'article R.5314-17 du code des transports, le conseil portuaire du port de Sainte Marine comprend notamment « Le maire ou son représentant qu'il désigne parmi les conseillers municipaux, président. »

Le conseil portuaire est une instance compétente pour émettre un avis sur les affaires du port qui intéressent les personnes morales et physiques concernées par son administration, et notamment les usagers.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260409-DEL_2026_33-DE

Le conseil portuaire est obligatoirement consulté sur les objets suivants (article R.5314-22 du code des transports) :
1° La délimitation administrative du port et ses modifications ;
2° Le budget prévisionnel du port, les décisions de fonds de concours du concessionnaire ;
3° Les tarifs et conditions d'usage des outillages, les droits de port ;
4° Les avenants aux contrats de concession et les nouveaux contrats de concession ;
5° Les projets d'opérations de travaux neufs ;
6° Les sous-traités d'exploitation ;
7° Les règlements particuliers de police.
Le conseil portuaire examine la situation du port et son évolution sur les plans économique, financier, social, technique et administratif.
Il reçoit toutes observations jugées utiles par le gestionnaire du port ainsi que les comptes rendus d'exécution des budgets de l'exercice précédent et de l'exercice en cours.
Les statistiques disponibles portant notamment sur le trafic du port lui sont régulièrement communiquées.

Le conseil portuaire est réuni au moins deux fois par an, ses séances ne sont pas publiques.

Il appartient donc au Conseil Municipal de désigner le représentant de la Ville (un membre titulaire et un membre suppléant) au sein du conseil portuaire.

En application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à procéder au vote à main levée.

NOM	PRENOM
LOUSSOUARN	Christian
DOURLEN	Pascal

COMMISSION DE SECURITE

NOM	PRENOM
LOUSSOUARN	Christian
LE GALL	Michèle

CORRESPONDANT DEFENSE

NOM	PRENOM
TANNEAU	Eric

SYNDICAT MIXTE VIGIPOL

NOM	PRENOM
DOURLEN	Pascal
(suppléant) BOURDON	Loïc

REFERENTS INFRA POLMAR

NOM	PRENOM
DOURLEN	Pascal
(technique) LE NARZUL	Romain

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260409-DEL_2026_33-DE

REFERENT SECURITE ROUTIERE

NOM	PRENOM
LE GALL	Michèle

REFERENT TEMPETE (ENEDIS)

NOM	PRENOM
LOUSSOUARN	Christian

CENTRE NAUTIQUE

NOM	PRENOM
DOURLEN	Pascal
BECHARD	Louisette

CONSEILS DES ECOLES

NOM	PRENOM
LOUSSOUARN	Christian
DELELIS	Gilles

COMITE DE JUMELAGE

NOM	PRENOM
LOUSSOUARN	CHRISTIAN
GENDROT	Fabienne

MAISON DE RETRAITE (comité de vie sociale)

NOM	PRENOM
ARHAN	Nadine
BECHARD	Louisette

ZAES (ZONE A ENJEU SANITAIRE RIVIERE DE PONT L'ABBE)

NOM	PRENOM
LOUSSOUARN	Christian

REFERENT AGRICOLE

NOM	PRENOM
LE COSSEC	Florian

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260409-DEL_2026_33-DE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré approuve à l'unanimité les représentants de la ville selon les listes ci-dessus

Pour copie conforme
Le 09 avril 2026

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

